

COMITÉ D'HISTOIRE DES MINISTÈRES CHARGÉS DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

SÉANCE PLÉNIÈRE

16 avril 2013

Ministère des sports – Salle Tabarly
95, avenue de France, Paris 13^e

Participants : Denise Barriolade ; Anne Bongolo-Berre ; Gérard Bosc ; Philippe Callé ; Jean-François Charlet ; Pierre François ; Marie Grasse ; Marianne Lassus ; Laurence Munoz ; Pierre Parlebas ; Jean-Claude Richez ; Thérèse Salvador ; Michel Simon.

Excusés : Hervé Canneva ; Martine Charrier ; Jean Durry ; Pierre Lacroix ; André Leclercq ; Émile Picques.

Représentent : le DRH : Christine Labrousse ; le DAFISS : Éléonore Alquier ; l'INJEP : Jean-Claude Richez ; l'INSEP : Raymond-Yves Cairaschi ; le DS : Annie Lambert-Milon ; le DJEPVA : Michel Delagrée.

Le président Richard Monnereau indique qu'il prend la succession de Pierre François, admis à la retraite et que cette réunion est la 1^{ère} depuis le 23/11/2011. Ayant constaté une inégalité entre le nombre des membres de droit et celui des personnalités qualifiées, il a demandé à Mme la ministre de bien vouloir nommer son prédécesseur dans ce dernier collège.

1. Rapport d'activités du président Pierre François :

Le comité d'histoire des ministères chargés de la Jeunesse et des Sports, recomposé en 2011 et doté d'un nouveau président, Pierre FRANÇOIS, inspecteur général de la jeunesse et des sports, et d'une nouvelle vice-présidente, Marianne LASSUS, agrégée d'histoire et titulaire d'un doctorat, a mis en œuvre en 2012 les orientations retenues lors de sa réunion du 23 novembre 2011.

Ainsi des prises de contact ont eu lieu avec de potentiels partenaires : école des hautes études en sciences sociales, université Diderot, fondation de la RATP... Ces premières approches peuvent se révéler fécondes si des thèmes et modalités de travail sont définis ultérieurement.

Un partenariat s'est développé de façon plus rapide, avec le séminaire d'histoire du sport du centre d'histoire de sciences politiques à Paris. Des échanges de publics ont pu avoir lieu, et une plus grande mise en commun des projets en matière de sport semble possible pour l'avenir.

Il en est de même avec le PAJEP (pôle de conservation des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire) dans le domaine de l'éducation populaire. Cette recherche de synergie débutée en 2012 doit se poursuivre dans le futur.

Le comité a également entrepris le lourd travail de rédaction du colloque consacré à Maurice Herzog les 14 et 15 novembre 2008, en vue de la publication d'un ouvrage. Cette démarche a été précédée de contacts successifs auprès des différents cabinets ministériels, et, une fois les engagements recueillis

quant à la prise en charge financière de l'édition, un groupe de rédacteurs a pu mener la tâche à bien en plusieurs mois. La parution de l'ouvrage à la Documentation française prévue pour la fin de l'année 2012 a été différée au début 2013 après le décès de Maurice Herzog le 13 décembre 2012.

La tradition de publication d'ouvrages par le comité d'histoire, interrompue quelque temps, a donc pu reprendre avec la rédaction en 2012 de *Maurice Herzog, un septennat pour une politique Jeunesse et Sports*. Il reste à publier les communications de la journée sur les CREPS tenue en juin 2011, celles de la journée sur « la neige pour tous » de novembre dernier : que l'INSEP soit remercié pour l'enregistrement audio-visuel qui est consultable dans la rubrique du comité sur l'internet du ministère. À l'avenir, chacun des intervenants lors de ces journées sera invité clairement à produire l'écrit de sa communication.

La troisième orientation retenue pour 2012 a également été réalisée, à savoir la tenue d'une journée d'étude. Celle-ci a été consacrée le 21 novembre 2012 à « La neige pour tous : pourquoi, comment ? Des jeux de Chamonix (1924) aux jeux d'Albertville (1992) ». La préparation de la journée a été particulièrement minutieuse ; elle a été menée par un comité de pilotage issu du comité d'histoire et élargi à d'autres participants spécialisés sur les différents aspects de cette vaste question. Ceci a permis un excellent déroulement, dans les locaux de la ligue d'Ile de France de football, au cœur de Paris, et avec le concours du comité d'histoire du ministère de la culture pour certaines prestations

Enfin, la rubrique internet du comité d'histoire a été mise en place et est régulièrement alimentée mais il reste à la compléter plus avant (rubriques : bibliographies, signalement de manifestations ou travaux...). La mise en accès libre de la base de données « Corps et diplômes » doit encore faire l'objet d'une intervention auprès des services en charge de l'informatique.

2. Le PAJEP

Denise Barriolade est invitée à donner des informations sur les relations avec le PAJEP dont elle est membre du Conseil scientifique. Après la journée consacrée, il y a quelques mois, à la question de la musique dans les mouvements d'éducation populaire au tournant des années 1960, un colloque est en préparation sur le thème de l'architecture des lieux d'éducation populaire depuis 1930. Les appels à contribution seront diffusés prochainement pour un colloque qui se tiendra en décembre 2014.

Il est souhaité que PAJEP et Comité d'histoire essaient de coopérer : disposant de peu de moyens humains et financiers, il serait préférable d'unir les forces. Un contact entre le président (M. Jean-Noël Luc) et Richard Monnereau est à organiser.

3. Les archives

Émile Picques a établi un état récapitulatif des dépôts aux Archives nationales (AN) qu'il a effectués au titre du ministère.

Eléonore Alquier indique qu'elle ne voit pas d'inconvénient à ce que ce document soit mis en ligne dans la rubrique du Comité et signale que les AN préparent actuellement un état très détaillé. Jean-Claude Richez signale qu'il faudrait compléter avec l'état des archives de l'INJEP.

Pour toutes ces propositions : vérifier que les modalités d'accès pour le public sont bien précisées. Indiquer également que les archives des services déconcentrés et établissements sont consultables dans les archives départementales concernées.

4. La base de données « Corps et diplômes »

Jean-Claude Richez rappelle que l'établissement de cette base a donné lieu à un travail long, difficile et onéreux et qui n'est pas accessible au grand public : la DAFFIS a écarté ce travail de la mise en ligne et c'est auprès d'elle qu'il faut intervenir, avec le soutien ferme du bureau de la communication. La période

concernée par ce travail s'arrête à 1985 : il y aurait un grand intérêt à la prolonger et y ajouter les circulaires. Des étudiants pourraient être engagés pour ce travail qui se trouverait facilité par l'existence de Légifrance.

5. Les budgets

Les budgets réalisés en 2010, 2011 et 2012 sont remis aux participants : où l'on constate l'extrême modestie des moyens mis à disposition (voir annexe n°1). Il faut préciser qu'avant le rattachement du MJS aux ministères sociaux les moyens affectés au comité étaient ceux du MJS. Depuis, la confusion est totale et seule la direction de la jeunesse (DJEPVA) a assumé nos quelques dépenses (frais de déplacements, réalisation de dépliant, ...)

Richard Monnereau précise que le comité n'a pas de personnalité juridique : créé par arrêté, il n'a pas de budget propre. François Carayon (DAFFIS) a proposé une enveloppe de frais de fonctionnement pour 2013 à hauteur de 4000€ qui sera gérée par la DJEPVA. Il a indiqué que pour le financement des journées d'études, publications, etc. il convenait de trouver les financements auprès des directions -et établissements- selon les thèmes traités. Des rencontres avec les directeurs pour les informer sont en cours.

6. Le personnel

Outre l'insuffisance de moyens financiers, il faut aussi constater la faiblesse des moyens humains : Jean-François Charlet est mis à disposition, « en tant que de besoin », sans allègement de sa charge de travail habituel et les bonnes volontés sont insuffisantes.

Marie Grasse, demande si le comité dispose de locaux et signale le déménagement tout proche du Musée du sport à Nice. Une partie du personnel ne suivra pas et est à la recherche d'une nouvelle affectation. Richard Monnereau se déclare prêt à examiner les CV de ces personnes et le cas échéant à accueillir l'une l'autre sous réserve que la DRH trouve les modalités d'une mise à disposition. Pierre François rappelle qu'il a eu, en 2012, à émettre des propositions après publication d'un poste, mais que son choix – une agrégée d'histoire - n'a pas été suivi, un personnel administratif étant finalement nommé alors que le comité d'histoire n'était pas à même de justifier d'un emploi à plein temps d'un personnel de cette nature.

Des points de vue divergents s'expriment au sujet de l'intérêt de disposer ou non d'un personnel à temps plein : Marianne Lassus estime que le fonctionnement « en creux et en bosses » du comité est dû à l'absence de personnel et, pour sa part, Denise Barriolade considère qu'un temps plein permettrait d'établir régulièrement une bibliographie, de repérer les événements, soutenances, travaux..., de nouer des contacts avec des universités, les autres comités d'histoire...etc. Fabienne De Guilhem propose que des appels soient faits auprès des agents des services déconcentrés et des réseaux en vue du recueil de témoignages, toutes choses qui renforcent la nécessité de la présence d'un personnel à temps plein.

Marie Grasse indique qu'un personnel bac + 4 donne de l'élan à une institution. Il faudrait donc établir un projet assorti d'un profil.

Programme de travail

7. Généralités

Les travaux du comité ne doivent pas se limiter à l'organisation d'évènements mais aussi susciter et exploiter des travaux extérieurs. Le recueil, sous forme d'enregistrements, de témoignages d'acteurs est également souhaité et à réaliser rapidement. Pour cela il convient de rechercher des collaborations extérieures.

Gérard Bosc se déclare disposé à témoigner de son parcours.

Raymond-Yves Cairaschi signale que des associations mènent des travaux de ce type (par ex. le comité des Joinvillais) et se demande s'il ne faudrait pas intégrer dans les conventions d'objectifs un engagement à mener des travaux en lien avec le comité d'histoire. Il précise que l'INSEP serait prêt à accueillir le comité pour ses travaux.

8. Les projets

Richard Monnereau indique que différents sujets ont été identifiés notamment lors de précédents plénières. Pour chacun d'eux il convient d'identifier la (ou les) personne référente ; de même, il faudrait pouvoir disposer d'allocations de recherche, bourses ou vacations. Sont ainsi listés 9 thèmes :

- n° 1 Rapport Sport/EPS,
- n° 2 Gestion du risque dans les APS,
- n° 3 Poursuite des travaux sur les corps et diplômes (base de données),
- n° 4 Rapport sport scolaire/sport fédéral,
- n° 5 Accès à la pratique sportive et lutte contre les inégalités,
- n° 6 Les consultations de la jeunesse,
- n° 7 L'aménagement du temps de l'enfant,
- n° 8 Les relations du ministère et des associations de JEP,
- n° 9 le dictionnaire biographique de l'inspection générale de la jeunesse et des sports.

- L'évolution des relations du sport et de l'EPS, au tournant de 1981.

Marianne Lassus fait observer que nous disposons du Cahier d'histoire n°3. Ce thème interroge l'histoire même du MJS : gestion ou mission ? départ des profs d'EPS : bonne ou mauvaise affaire ? qu'en est-il de la question du sport, de la pédagogie, après cette séparation ? quels rapports avec l'Éducation nationale ?

Philippe Callé remarque que ce thème recoupe le n°4 et qu'il faut saisir des dates charnières significatives.

Laurence Muñoz propose de confier l'animation du comité de pilotage à un thésard. Elle souligne le fait que le MJS s'est « cristallisé » autour du mouvement sportif seul, que les pratiques nouvelles ne sont pas prises en compte sauf par des organismes commerciaux (Coca-cola) qui montent des opérations sans les fédérations.

Philippe Callé se demande comment, après le départ des profs d'EPS, les capacités pédagogiques ont été reprises en compte par le MJS. En est-on resté à une relation institutionnelle ?

Fabienne de Guilhem s'interroge : cette rupture n'a-t-elle pas provoqué une inégalité dans l'accès à la pratique ?

Philippe Callé suggère de faire un point sur le plan Soisson (voir les archives) qui a sans doute accéléré le processus.

Raymond-Yves Cairaschi signale 2 personnes ressources : Thomas Bauer (université de Limoges) et Bertrand During).

À la suite de ces échanges, M. Monnereau propose de constituer un comité de pilotage : Marianne Lassus, Pierre Parlebas, Philippe Callé ; identifier une personne à l'INSEP, à la direction des sports... Désigner un chef de file, trouver un thésard, rédiger une proposition/cahier des charges.

- La gestion du risque

Pierre Parlebas estime que le risque est prétexte à inhiber la question pédagogique ; les règlements empêchent de conduire des activités intéressantes qui deviennent impossibles à mener dans la légalité. Il faudrait analyser les courants, les moments de rupture, l'intrusion de la morale et des valeurs et montrer que la mise à l'épreuve émotive est une clé éducative.

Il est observé toutefois la difficulté à rendre ce sujet dans sa dimension historique. Jean-Claude Richez suggère d'examiner comment ces questions renvoient au ministère.

Pierre François suggère de faire appel à Jean-Pierre Vial qui connaît bien la dimension juridique du sujet.

Un comité de pilotage est constitué : P. Parlebas, L. Muñoz, P. François, JP Vial.

➤ Les consultations de la jeunesse

Philippe Callé s'interroge sur la raison d'être de ces consultations : que voulait-on savoir ? à qui s'adressait-on ? aux associations, aux jeunes... ? Pour la consultation Missoffe, il s'agit d'une enquête, pour Dijoud de la définition de 58 « directions », pour Balladur d'une consultation des jeunes eux-mêmes. La consultation André Henri visait, elle, les associations. Est-ce que ces démarches font système ? Le MJS a-t-il besoin de « redéfinir » la jeunesse ? En quoi les différents dispositifs réaffirment-ils la légitimité du ministère ?

Il faudrait démêler ce qui relève de la légitimation, de la cogestion, de la communication. Voir aussi les méthodes, l'implication des services déconcentrés, retrouver des acteurs. Des travaux ont été menés par Françoise Tétard, Laurent Besse (sur l'enquête Missoffe)

Jean-Claude Richez précise que l'ouvrage de Françoise Tétard porte sur un sujet passionnant - la participation des jeunes – ce qui opère une confrontation entre les politiques publiques et les jeunes (non concernés) non organisés. Il n'existe pas de travaux de recherche sur les conseils de jeunes. Pour la consultation Balladur, l'INJEP a déposé ses archives sur le sujet.

À signaler qu'Émile Picques a fait savoir que les archives sur ce thème sont disponibles.

Fabienne de Guilhem suggère d'examiner en même temps les modes d'engagement des jeunes. L'idée est écartée parce qu'elle entraîne trop loin du sujet demandé.

Comité de pilotage : Ph. Callé, L. Besse, JC. Richez, D. Barriolade.

➤ Aménagement du temps de l'enfant

L'idée est d'interroger les raisons de l'intérêt du MJS pour la question des rythmes éducatifs : est-ce lié au départ des profs d'EPS ? à l'arrivée des CTP et CEPJ qui se réclament de la pédagogie ? On constate peu d'écrits sur ce thème précis.

Il faudrait analyser la succession de dispositifs : ATS, contrats bleus, CAT, ARVEJ, LASER, PEL...). Richard Monnereau souligne l'intention du MJS de conduire un projet éducatif global et territorial ; il faut examiner les instructions, mettre l'évolution des textes en perspective. La question de l'effet des rythmes sur les résultats scolaires ne semble pas faire l'unanimité...

Jean-Claude Richez fait observer que cette question offre un enracinement pédagogique de 20 ans.

Annie Lambert-Milon signale l'existence d'une évaluation publique et interministérielle menée par le Plan.

Comité de pilotage : R. Monnereau, JC Richez et/ou F. Labadie, A. Milon, M. Delagrée.

➤ Les relations ministère et associations JEP

Jean-Claude Richez fait observer qu'il n'existe aucune littérature là-dessus et Philippe Callé se demande comment aborder un tel sujet. Peut-être autour de dates clés comme la loi de 1971 et la manière dont les fédérations JEP se sont positionnées dans la formation professionnelle. Il est fait référence à la thèse de Jean Bourrieau.

➤ Les sujets 3, 4, 5 ne sont pas abordés

➤ Dictionnaire biographique de l'IGJS

Ce travail serait mené en partenariat entre le centre histoire de Science Po et l'association professionnelle des inspecteurs généraux. C'est un travail de longue haleine qui débiterait en mai 2013 pour s'achever début 2016. De tels dictionnaires existent déjà pour les préfets, les recteurs, et, dernier en date, les inspecteurs et inspecteurs généraux des finances.

Laurence Muñoz demande s'il sera procédé à des enregistrements : Pierre François répond par l'affirmative et propose qu'un comité de pilotage soit rapidement constitué. À Philippe Callé qui souhaite

savoir qu'elle est la problématique finale de ce dictionnaire, Pierre François indique qu'il est intéressant d'étudier certains thèmes à partir des informations recueillies dans les biographies (les membres de la Résistance, les coopérants ou conseillers en Afrique, les membres des cabinets ministériels...) ou de savoir, notamment, en quoi les rapports de l'IG trouvent des suites (ou pas) dans les lois et règlements, ou dans les politiques publiques.

Éléonore Alquier souligne l'importance de collecter des témoignages et de les enregistrer. Elle précise qu'il faudra déterminer le statut juridique des archives ainsi constituées et établir un contrat avec le témoin pour permettre la mise à disposition publique. Elle peut fournir des modèles de contrat.

➤ L'héritage des instructeurs et CTP (et CEPJ).

Ce sujet qui ne figurait pas dans la liste ci-dessus mais est régulièrement évoqué. C'est une action de long terme et la technique d'entretien ne s'improvise pas.

Jean-Claude Richez indique que le *corpus* d'archives est remarquable et mériterait une thèse. Michel Simon fait observer que la richesse pédagogique du ministère résidait là et pas ailleurs : elle n'existe plus et beaucoup de ces personnels ont disparu. La collecte des témoignages « c'est maintenant ! » Il faudrait s'appuyer sur des CTP dans les régions (ex Kreper, CTP théâtre en Lorraine)

Cette action pourrait faire l'objet de monographies confiées à des étudiants en master.

Laurence Muñoz suggère de trouver les moyens d'attribuer 4 bourses par an de 5000€.

Denise Barriolade se charge d'établir des listes de CTP des disciplines artistiques qui pourraient faire l'objet de ces interviews.

➤ Rapport Sport et éducation physique sous l'occupation

Il s'agit d'un rapport commandé par Mme Marie-George Buffet qui a fait l'objet d'une publication modeste en 2002 et qu'il convient de mieux valoriser. Contactée récemment, Mme Buffet a donné son accord avec enthousiasme. Le cabinet de Mme Fourneyron est également favorable sous réserve de l'accord des auteurs.

Deux options sont possibles : mise en ligne dans la rubrique internet et/ou publication plus large. Le fichier informatique d'origine étant introuvable, il conviendra de scanner un exemplaire : Éléonore Alquier s'informerait sur la manière de procéder.

Une prochaine réunion de travail (R. Monnereau, P. François, D. Barriolade, JF. Charlet) affinera les options prises durant la présente plénière pour la mise en place des comités de pilotage et les modalités d'organisation des journées d'études et travaux.

La séance est levée à 17H

Comité d'histoire
État des dépenses années 2010, 2011 et 2012

Année 2010

Impression plaquette	1976,99 €
Location salle	360,00 €
Remboursement frais déplacement	985,50 €
TOTAL	3322,49 €

Année 2011

Impression plaquette	2163,56 €
Remboursement frais déplacement	428,40 €
TOTAL	2591,96 €

Année 2012

Impression plaquette	1770,08 €
Remboursement frais déplacement	1213,80 €
TOTAL	2983,08 €

NB : le remboursement du déjeuner pris à l'occasion de la journée « Neige » du 21 novembre 2012 (soit 185,11 €) sera imputé sur le budget 2013.